



## CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION CONDUITE DE PRODUCTION EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE



### OBJECTIFS/ ENVIRONNEMENT ET ACTIVITÉS DU MÉTIER/ DÉBOUCHÉS/ POURSUITE D'ÉTUDES

**Objectifs** : ce CS a vocation de se spécialiser en agriculture biologique /polyculture-élevage après un diplôme agricole de niveau 4 ou 5 (BAC / BP / BTS). Il s'agit d'être capable de gérer une exploitation en agriculture biologique (AB).

**Environnement et activités du métier** : la «conduite de production en agriculture biologique» s'inscrit dans la logique de l'agriculture durable en veillant aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux. Le/La producteur(trice) en agriculture biologique ou le/la chef(fe) de culture conçoit, développe et gère l'installation ou la reconversion de l'exploitation en respectant des cahiers des charges particuliers.

Il/Elle doit gérer avec rigueur les documents exigés par l'organisme certificateur et contribuer au bon déroulement des contrôles.

Il/Elle met en œuvre des techniques de production spécifiques et gère une main d'œuvre formée à ce mode de production.

Il/Elle peut assurer une activité créatrice de valeur ajoutée en transformant les produits biologiques dans le respect de la réglementation en vigueur et des impératifs commerciaux.

Il/Elle peut exercer une activité créatrice de valeur ajoutée par la vente directe des produits biologiques issus de son exploitation.

Le/La candidate peut être confronté(e) au port de charges, à l'activité en extérieur, aux horaires décalés et travailler le week-end. Certaines aptitudes classiquement requises pour exercer le métier d'agriculteur sont incontournables pour l'agriculture biologique : capacité d'observation et d'analyse des phénomènes naturels, de rigueur, de communication, d'autonomie et d'adaptation.

**Débouchés/poursuite d'études** : le CS conduit vers la vie active (le titulaire du CS exerce sous différents statuts : exploitants, conjoints d'exploitations, associés d'exploitation et salariés hautement qualifiés) mais il est possible à certaines conditions de continuer à se former en préparant un BTS ou une licence professionnelle.

### DIPLÔME / VALIDATION DE LA FORMATION

**Diplôme** du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Certificat de Spécialisation Agricole de niveau 4.

**Validation** : délivrance d'Unités Capitalisables (UC) correspondant à des blocs de compétences validées indépendamment.

### CONDITIONS ET PROCÉDURES D'ADMISSION

**Public ciblé** : être âgé(e) de 18 à 30 ans / pas de limite d'âge pour les personnes en situation de handicap reconnu.

**Pré-requis** : être titulaire d'un diplôme agricole de niveau 4/ une année d'expérience professionnelle est souhaitable/ maîtrise des savoirs de base.

**Procédure d'admission** : entretien de motivation et vérification des pré-requis / nécessité de conclure un contrat d'apprentissage avec une entreprise (accompagnement possible à la recherche d'une entreprise par l'UFA).

**Délai d'accès à la formation**: dans les 3 mois maximum qui suivent le début de contrat.

### STATUTS / INDEMNISATION/FINANCEMENT DE LA FORMATION/ FRAIS PÉDAGOGIQUES ÉVENTUELS

formation gratuite/ se reporter sur notre fiche «Statut/Rémunération/Aides» pour toutes les informations financières. Frais pédagogiques : néant.

## ORGANISATION DE LA FORMATION

**Plan de formation** : 1 an d'alternance entre l'entreprise et le centre de formation / 450 heures de cours répartis sur l'année / selon le calendrier d'alternance avec aménagement de l'emploi du temps de façon à prendre en compte les périodes de forte activité de l'entreprise.

**Modalités d'évaluation** : l'évaluation porte sur 3 capacités professionnelles. Les capacités professionnelles sont évaluées en situation professionnelle : les situations d'évaluation sont construites par l'équipe enseignante à partir des analyses de situations de travail locales. La certification est délivrée sous le contrôle d'un jury (Unités Capitalisables/blocs de compétences en cas de validation partielle ou diplôme en cas de validation totale).

**Modalités d'adaptation à la formation** : suite au positionnement réalisé à l'entrée de la formation, réduction de parcours en cas de VAA-Validation d'Acquis Académiques/ parcours adapté au regard des tests ou du projet individuel du candidat.

Candidats RQTH : allongement du parcours, soutien individualisé selon besoins (PAPICATH).

### Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

- Mise à disposition de salles de formation, Centre de Documentation et d'Information (CDI). Un centre de ressources (pour remise à niveau, autoformation accompagnée), salle informatique.

- L'exploitation de la ferme du DÉFRICHÉ est le support pédagogique du centre de formation : machinisme, contention des animaux, travaux culturels, parage, visite d'entreprises.

L'exploitation agricole : 77 Ha, 1 élevage de bovins viande limousin de 55 vaches en **Agriculture biologique**, 1 élevage de 165 brebis allaitantes, 3 ruches, 2 vergers hautes tiges (4ha), 3 étangs (1ha), 16 mares, 6 km de haies. Equipement collectif : 2 tracteurs récents (+1 ancien pour le machinisme), matériels : de distribution et récolte de fourrage, pailleuse, d'entretien des pâtures (herse)/équipements de contention, de parage, de pesée pour bovins et ovins.

Parcours pour chien de troupeaux /atelier de soudure avec 4 postes aux normes.

Equipements de protection individuelle.

- Formateurs techniques spécialisés dans les productions agricoles (production animale, végétale, machinisme), titulaires de BTS, de licences, de diplômes d'ingénieurs agronomes Intervenant formés aux modalités de formation et d'évaluation par UC.

- Les périodes en entreprises font l'objet de contacts téléphoniques et de visites de la part de l'équipe pédagogique.

## CONTENU DE LA FORMATION

Le centre de formation ne propose pas l'UC4 : transformation et la mise en marché des produits

UC 10TI 1 : Etre capable d'organiser un système de production en respectant la réglementation et les principes de l'agriculture biologique.

UC 20TI 2 : Etre capable de mettre en œuvre les techniques de production spécifiques à l'agriculture biologique.

UC 30TI 3: Etre capable d'analyser les résultats technico-économiques des productions conduites en agriculture biologique et les conséquences d'une conversion.

## PARTENARIATS

Un partenariat privilégié est mis en place avec les professionnels du secteur (maîtres d'apprentissage et maîtres de stage de l'organisme de formation, organismes professionnels, intervenants en formation...).

TAUX DE RÉUSSITE AUX EXAMENS EN 2019

NOUVELLE FORMATION 2020

## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

- Cours au CFPPA-UFA situé sur le site de l'exploitation pédagogique du DÉFRICHÉ du lycée Charles Naveau.

- Gare SNCF à 200 m du lycée Charles Naveau.

- Une navette est organisée entre le lycée et le centre de formation (site du DÉFRICHÉ).

- Accès en Bus : arrêt au collège J.Rostand ou gare/ liaisons avec Aulnoye-Aymeries/Avesnes sur Helpe/Fourmies/Maubeuge.

- Possibilité de restauration et d'hébergement sur le site (nous consulter pour les tarifs), service de restauration - demi-pension, internat possible filles et garçons sur la cité Camille Claudel de Fourmies.

## CFPPA-UFA du Nord - site de Sains Du Nord



52, rue JB LEBAS-BP23  
59177 Sains Du Nord

contact : Delphine Moret

☎ 03 27 59 13 00

✉ cfa.sains-du-nord@educagri.fr



[www.wagnonville.fr](http://www.wagnonville.fr)

